

■ **Fondation en faveur d'un laboratoire de recherches horlogères**, à Neuchâtel, CH-645-1003715-4,
1) La contruction d'un bâtiment destiné à loger: a) toute institu-
tion s'occupant du développement, etc. (FOSC du 19.12.2005, p.
11). Organe de révision: 'Fiduciaire Horlogère Suisse', succursale
à La Chaux-de-Fonds.
Journal no 3155 du 24.11.2006
(03658734 / CH-645.1.003.715-4)